VALLOIRE
GALIBIER
MAIRIE

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE
ARRONDISSEMENT ST JEAN DE MAURIENNE
COMMUNE DE VALLOIRE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU MERCREDI 15 JUILLET 2026

N° 09-2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Corine FALCOZ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15
FALCOZ Corine - KWIATKOWSKI Johann - EBURDERY Aurélie - RAMBAUD Xavier - RETORNAZ Lénaïck - GILLOT Patrick - PENINON Gwenaëlle - DELANNOY Pascal - BERQUEZ Sophie - GIRAUD Nicolas - JOFFRE Aurélie - CONTARDO Yves - LAURENT Marion - ROUGEAUX Jean-Pierre - MAGNIN Carine

Représentés : 0

Absents : 0

Secrétaire de séance :

PENINON Gwenaëlle

Le procès-verbal du conseil municipal du 25 juin 2026 est approuvé à l'unanimité.

Mairie de Valloire
1, place de la Mairie
73450 Valloire
Tél. 04 79 59 03 11
mairie@mairie-valloire.fr
www.mairie-valloire.fr

1. **Information des décisions prises dans le cadre des délégations données au Maire**

➢ **Décision n° 2026/22 :** Droit de préemption

Sections	Références cadastrales	Contenance du bien vendu	Situation, lieu-dit
K	2799	Chalet	Chemin de la Ruaz

J	1040	Appartement de 52.12 m	Route du Galibier
C	3427-3439-3440-3447	Local	Route des Charbonnières

➢ **Décision n° 2026/23 :** MARCHE PUBLIC - Acquisition d'un tracteur agricole pour les services techniques - Marché de fournitures

➢ **Décision n° 2026/24 :** MARCHE PUBLIC - Forage et sonde TRT test – Nouvelle école de Valloire - Marché de travaux

➢ **Décision n° 2026/25 :** Droit de préemption

Sections	Références cadastrales	Contenance du bien vendu	Situation, lieu-dit
K	1089 - 1090 - 1095 - 1100 - 1101 - 1102 - 1469 - 1470 - 1610 - 1612 - 1614 - 1616 - 1618 - 1620 - 1810	Appartement de 30.62m² + parking	Route du Galibier
D	1465	Appartement duplex de 120m² + garage + cave	454 Rue des Grandes Alpes
D	1465	Appartement de 59.83m² + stationnement + cave	454 Rue des Grandes Alpes
D	1465	Appartement de 74m² + terrasse + garage + cave	454 Rue des Grandes Alpes

Mairie de Valloire
1, place de la Mairie
73450 Valloire
Tél. 04 79 59 03 11
mairie@mairie-valloire.fr
www.mairie-valloire.fr

2. **Délégation de service public de distribution d'électricité et de gestion des réseaux de distribution à la SOREA - Compte-rendu annuel au concédant 2025**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de prendre acte du compte-rendu annuel de la SOREA pour l'année civile 2025 tel que déposé sur la table des délibérés et annexé à la présente délibération.

3. **Modification de la structure des organes dirigeants de la SEM Valloire - Dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général mandataire social**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 abstentions : Jean-Pierre ROUGEAUX et Carine MAGNIN), décide d'approuver qu'au sein du conseil d'administration de la SEM Valloire, les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général soient dissociées.

4. **Délégation de service public pour la gestion du bar restaurant de Thymel - Choix du délégataire et autorisation donnée au Maire de signer la convention de délégation de service public**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 abstentions : Jean-Pierre ROUGEAUX et Carine MAGNIN), décide :

➢ de prendre acte de la décision de la commission de délégation de service public,
➢ de retenir Marie PACHETEAU et Kévin THOMAS comme délégataire pour la gestion et l'exploitation du bar-restaurant d'altitude de Thymel pour une durée de cinq ans et moyennant une redevance annuelle de 150 000 €, avec dès la première année, et chaque année un complément de redevance équivalent à 2% du chiffre d'affaires réalisé,
➢ de dire que si une structure juridique est créée par le candidat retenu pour être le support de la délégation, la substitution à cette structure sera autorisée s'il en est l'actionnaire majoritaire ou le dirigeant,
➢ d'approuver la convention de délégation de service public à intervenir avec le candidat retenu et d'autoriser Madame le Maire à la signer.

Mairie de Valloire
1, place de la Mairie
73450 Valloire
Tél. 04 79 59 03 11
mairie@mairie-valloire.fr
www.mairie-valloire.fr

5. **Délégation de service public pour la gestion du bar restaurant de Château Ripaille - Choix du délégataire et autorisation donnée au Maire de signer la convention de délégation de service public**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

➢ de prendre acte de la décision de la commission de délégation de service public,
➢ de retenir la SARL FROMFIELDS comme délégataire pour la gestion et l'exploitation du bar-restaurant d'altitude de Château Ripaille pour une durée de cinq ans et moyennant une redevance annuelle de 82 500 €, avec dès la première année, et chaque année un complément de redevance équivalent à 1,5 % du chiffre d'affaires réalisé,
➢ de dire que si une structure juridique est créée par le candidat retenu pour être le support de la délégation, la substitution à cette structure sera autorisée s'il en est l'actionnaire majoritaire ou le dirigeant,
➢ d'approuver la convention de délégation de service public à intervenir avec le candidat retenu et d'autoriser Madame le Maire à la signer.

6. **Délégation de service public du domaine skiable des remontées mécaniques et des équipements touristiques - Homologation des tarifs pour l'hiver 2026-2027**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

➢ d'approuver les tarifs des remontées mécaniques et des équipements touristiques gérés par la SEM Valloire pour la saison d'hiver 2026/2027, annexés à la présente délibération,
➢ d'autoriser les remises tarifaires appliquées par la SEM Valloire auprès de ses partenaires commerciaux, clients intermédiaires, étant précisé que les tarifs intermédiaires négociés doivent rester corrélés aux tarifs publics et évoluer proportionnellement à eux.

7. **Marché public pour les assurances - Choix des prestataires et autorisation donnée au Maire de signer les marchés**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

➢ de prendre acte de la décision de la commission d'appel d'offres du 09/07/2026,

Mairie de Valloire
1, place de la Mairie
73450 Valloire
Tél. 04 79 59 03 11
mairie@mairie-valloire.fr
www.mairie-valloire.fr

➢ d'autoriser Madame le Maire à signer les marchés avec les prestataires suivants :

- Lot 01 – Dommage aux biens : MMA dans sa proposition de base au montant de 29 001 € au début du contrat
- Lot 02 - Responsabilité Civile : SMACL dans sa proposition de variante au montant de 12 249 € au début du contrat
- Lot 03 – Véhicules : GROUPAMA dans sa proposition de base au montant de 30 393 € au début du contrat
- Lot 04 - Protection Juridique : SMACL dans sa proposition de base au montant de 1 754,72 € au début du contrat

➢ d'inscrire au budget principal de la commune les crédits nécessaires,
➢ de charger Madame le Maire toutes dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

8. Budget principal 2026 - Décision modificative budgétaire N°1

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (2 voix contre : Jean-Pierre ROUGEAUX et Carine MAGNIN), décide d'approuver la décision modificative budgétaire n°1 sur le budget principal, telle que présentée ci-dessous.

Mairie de Valloire
1, place de la Mairie
73450 Valloire
Tél. 04 79 59 03 11
mairie@mairie-valloire.fr
www.mairie-valloire.fr

VALLOIRE
GALIBIER

MAIRIE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60611 : Fournitures non stockables - Eau et assainissement	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60612 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60621 : Fournitures non stockées - Combustibles	33 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60623 : Fournitures non stockées - Alimentation	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60632 : Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	14 079.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6132 : Locations immobilières	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-614 : Charges locatives et de copropriété	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615228 : Entretien et réparations sur autres bâtiments	7 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6234 : Réceptions	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6245 : Transports de personnes extérieures à la collectivité	0.00 €	81 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**191 079.00 €**	**81 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-65736221 : Subv. fonct. aux BA/régies indus. comm. non dotés perso. morale	0.00 €	140 925.00 €	0.00 €	0.00 €
D-657363 : Subventions de fonctionnement au CCAS/CIAS	0.00 €	26 550.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	**0.00 €**	**167 475.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
R- 70878 : Remboursement de frais par des tiers	0.00 €	0.00 €	33 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	**0.00 €**	**0.00 €**	**33 000.00 €**	**0.00 €**
R- 73118 : Autres contributions directes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	36 646.00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**36 646.00 €**
R- 744 : FCTVA	0.00 €	0.00 €	0.00 €	16 800.00 €
R- 748388 : Autres attributions de péréquation et de compensation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 400.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**27 200.00 €**
R- 752 : Revenus des immeubles	0.00 €	0.00 €	100 450.00 €	0.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	**0.00 €**	**0.00 €**	**100 450.00 €**	**0.00 €**
R- 761 : Produits de participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	127 000.00 €
TOTAL R 76 : Produits financiers	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**127 000.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	191 079.00 €	248 475.00 €	133 450.00 €	190 846.00 €
INVESTISSEMENT				
D-2762 : Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 2138 : Autres constructions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales	**0.00 €**	**5 000.00 €**	**0.00 €**	**5 000.00 €**
D-2051 : Concessions et droits similaires	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	**0.00 €**	**5 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-2151 : Réseaux de voirie	24 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**24 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-27638 : Créances sur autres établissements publics	0.00 €	24 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 2762 : Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	**0.00 €**	**24 000.00 €**	**0.00 €**	**5 000.00 €**
Total INVESTISSEMENT	24 000.00 €	34 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €
Total Général		**282 475.00 €**		**200 846.00 €**

Mairie de Valloire
1, place de la Mairie
73450 Valloire
Tél. 04 79 59 03 11
mairie@mairie-valloire.fr
www.mairie-valloire.fr

VALLOIRE
GALIBIER

MAIRIE

9. Budget annexe eau et assainissement 2026 - Décision modificative budgétaire N°1

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la décision modificative budgétaire n°1 sur le budget annexe eau et assainissement, telle que présentée ci-dessous.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6552 : Subventions d'équipement versées	0.00 €	130 525.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6553 : Subventions de fonctionnement versées	0.00 €	10 400.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	**0.00 €**	**140 925.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
R- 748 : Subv. d'exploit. tiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	140 925.00 €
TOTAL R 74 : Subventions d'exploitation	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**140 925.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	140 925.00 €	0.00 €	140 925.00 €
Total Général		**140 925.00 €**		**140 925.00 €**

10. Fixation des tarifs de vente d'eau industrielle - Avenant 03 DSP Eau et Assainissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

➢ de supprimer la tarification spécifique pour les usagers « d'eaux industrielles » instauré le 06 novembre 2007 par délibération n°07-11-08-19b,
➢ d'instaurer un nouveau tarif spécial d'intérêt général pour les abonnés concernés, assurant des missions d'intérêt général, tels que :
- Les agriculteurs – éleveurs,
- La production de neige de culture à des fins de manifestations

➢ de fixer le nouveau tarif spécial d'intérêt général de l'eau, à compter du 1er juillet 2025, avec effet rétroactif, tel que proposé ci-avant, soit 0,60 € HT par mètre cube,
➢ d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant 03 au contrat de concession multiservices des services publics d'eau potable et d'assainissement,

Mairie de Valloire
1, place de la Mairie
73450 Valloire
Tél. 04 79 59 03 11
mairie@mairie-valloire.fr
www.mairie-valloire.fr

➢ d'autoriser Madame le Maire à signer tous éléments relatifs à l'application de la présente décision.

11. Echange foncier avec les consorts Pasquier

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de constater la désaffectation d'une surface de 67 m² sise sur le domaine public communale, telle que précisée sur le plan joint en annexe,
- de prononcer le déclassement du domaine public de la surface de 67 m² précédemment désaffectée,
- d'approuver les conditions de l'échange telles que précisées ci-dessus,
- d'approuver l'aliénation des parcelles D 2584 et D 2587, de contenances respectives de 40 m² et 37 m², issues de la division des parcelles D 368 et D 369,
- de classer les parcelles D 2584 et D 2587 acquises et les parcelles D 2592, D 2594 et D 2596 B issues de la division des parcelles D 2003, D 2005 et D 2007, propriétés du domaine privé de la commune, dans le domaine public communal,
- de classer la parcelle D 1024 acquise auprès des consorts PASQUIER dans le domaine public routier communal,
- de dire que les frais liés à cet échange sont à la charge exclusive de la commune,
- de préciser que les échanges susmentionnés se font à l'euro symbolique avec dispense de paiement,
- de désigner Maître SEMIN, notaire à Valloire, pour rédiger les actes afférents,
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous les actes se rapportant à la présente décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce mercredi 15 juillet 2026 à 20h30.

La secrétaire de séance,
Gwenaëlle PENINON

Le Maire,
Corine FALCOZ.

MAIRIE de VALLOIRE (Savoie)

Mairie de Valloire
1, place de la Mairie
73450 Valloire
Tél. 04 79 59 03 11
mairie@mairie-valloire.fr
www.mairie-valloire.fr